

Guide de santé de votre cheval



Merial s'investit auprès des vétérinaires dans la santé équine, au travers du développement de médicaments destinés aux équidés (vermifuges, vaccins, identification...) ou par ses partenariats avec les professionnels.

Ainsi, nous sommes heureux de vous offrir ce guide de santé.

Si cet ouvrage est destiné en priorité à guider les heureux nouveaux propriétaires, les articles sont conçus de manière à ce que leur contenu soit utile à tous ceux qui s'intéressent à la santé du cheval.

Toutefois, il n'a pas vocation à remplacer, ni le vétérinaire qui est votre référence en matière de santé, ni les professionnels du cheval qui vous transmettront leur savoir-faire.

Jean Teulère et Nicolas Touzaint, champions olympiques de concours complet par équipe, ont participé à l'élaboration de ce guide et vous en souhaitent une excellente lecture.





Introduction

Avoir un cheval à soi	4
1. La responsabilité du propriétaire, le rôle du vétérinaire	6
2. L'achat du cheval et les premiers actes	10
3. L'alimentation	16
La vaccination	24
5. La vermifugation	30
6. Les membres, la dentition, l'œil	36
7. Chaud, froid, insectes	42
8. Quelques signes d'alerte, quelques pathologies fréquentes	48
9. Petites blessures, règles de base, gestes utiles	56
10. La trousse d'urgence et « l'armoire à pharmacie »	60

Connaître ses données physiologiques

TEMPÉRATURE RECTALE	37-38,5 °C
FRÉQUENCE RESPIRATOIRE	entre 10 et 20 mouvements par minute
FRÉQUENCE CARDIAQUE	entre 28 et 48 battements par minute
CHALEURS DE LA JUMENT	en moyenne tous les 21 jours à partir de février jusqu'en juillet, dans l'hémisphère nord
DURÉE DE GESTATION	11 mois et demi
POIDS MOYEN D'UN CHEVAL ADULTE	500 kg (+/- 100 kg)
ESPÉRANCE DE VIE	entre 20 et 30 ans en moyenne

Un cheval à soi, c'est :

Un cheval au quotidien, c'est :

la nécessité de l'identifier

(identification électronique obligatoire pour tous les chevaux depuis le 1er janvier 2008)

3 à 5 vermifugations par an

1 rappel annuel de vaccination

1 visite du vétérinaire dentiste une fois par an

1 visite du maréchal-ferrant toutes les 6 semaines

entre 20 et 60 litres d'eau bue

60 kilos d'herbe ingérée

16 heures passées à brouter

6 heures de sommeil

entre 5 et 10 litres d'urine

15 kilos de crottins





La responsabilité du propriétaire, le rôle du vétérinaire



La responsabilité du propriétaire Le rôle du vétérinaire

La responsabilité du propriétaire

En tant que propriétaire, vous devez bien entendu vous assurer du bien-être de votre cheval et lui offrir un environnement adéquat, dans lequel il se sente bien. Assurez-vous que votre animal est correctement « logé » et « nourri » ; protégez-le contre les maladies infectieuses et surveillez de près sa santé. Il faut également penser à assurer votre cheval en responsabilité civile ; ceci permet de couvrir les dégâts et accidents qu'il peut occasionner s'il s'échappe.

Le choix de l'habitat est essentiel.

Au pré, il faut s'assurer que le cheval bénéficie de suffisamment de place, d'herbe et d'eau et que le système de clôture est adéquat. Ainsi, les barbelés doivent être proscrits au profit de bandes électriques bien plus efficaces et sûres pour les équidés. Trop de blessures et d'accidents résultent de systèmes de barrières mal adaptés.

En box, sa litière doit être propre et confortable et des sorties régulières s'imposent. Il est en effet déraisonnable de laisser un cheval au box en permanence tant pour sa santé physique que pour son moral.

Rappelons que le cheval vit à l'état naturel en harde et n'aime pas la solitude : il sera plus épanoui en présence de congénères.





Le rôle du vétérinaire

Vous devez gérer le planning de vaccination et de vermifugation et programmer avec votre vétérinaire ses visites annuelles. Si le cheval présente un changement de comportement ou un signe particulier (écoulement nasal, toux, boiterie, anorexie), prévenez-le afin de fixer une visite. Vous devez être présent, car le vétérinaire aura besoin de nombreux renseignements concernant votre cheval. De plus, il peut être nécessaire de tenir votre monture lors de l'examen. Enfin, votre présence rassurera votre animal.

Le vétérinaire joue un rôle essentiel dans la santé de votre cheval : il pourra vous conseiller sur de nombreux sujets tels que l'alimentation ou le travail, interviendra pour des actes de routine comme la vaccination ou la castration et sera aussi présent pour répondre à vos appels d'urgence. Consignez précieusement les ordonnances, les médicaments, les conseils et les informations concernant la santé de votre animal. Ceci vous permettra d'avoir un réel suivi et se révélera précieux à long terme.

En cas de doute, il est recommandé de faire appel à votre vétérinaire plutôt que de tenter d'improviser un remède miracle qui s'avère dans de nombreux cas non adapté et parfois dangereux.

1

La responsabilité du propriétaire, le rôle du vétérinaire

Rappelons que la médecine vétérinaire est réservée aux praticiens et que toute personne effectuant des actes médicaux sur son cheval est passible d'exercice illégal de la médecine vétérinaire.





L'achat du cheval et les premiers actes



La visite d'achat Déroulement d'une visite d'achat L'identification : pourquoi, comment ?

La visite d'achat

La visite d'achat est l'expertise d'un cheval à un moment donné de sa vie. Elle est réalisée par un vétérinaire au moment de l'achat ou de la vente d'un cheval. Cette visite, si elle n'est pas obligatoire, est très utile: elle permet de dresser un bilan de l'état médical et physique d'un cheval et d'éviter certaines déconvenues en mettant en évidence des anomalies qui contre-indiquent ou compromettent l'usage auquel le cheval à vendre est destiné. Le vétérinaire pourra ainsi s'assurer que le cheval est en bonne santé et qu'il est bien apte à l'usage que l'acheteur veut en faire.



Déroulement d'une visite d'achat

Il n'y a pas de visite d'achat type, « formalisée » par les vétérinaires. Chaque cheval est un cas particulier et le praticien va orienter les examens à effectuer selon le cheval et surtout selon l'usage souhaité. Cette consultation peut se limiter à un simple examen clinique, mais des examens complémentaires peuvent également être mis en œuvre si cela semble nécessaire ou si vous le souhaitez.

De manière systématique, le vétérinaire va vérifier un certain nombre de points et apprécier l'animal dans son ensemble

- 1. Vérification de l'identité du cheval : signalement graphique, numéro de puce
- 2. Vérification des vaccinations.
- 3. Examen clinique général :

morphologie et aspect général, auscultation cardiaque et respiratoire, appareil digestif, reproducteur, examen oculaire.

4. Examen locomoteur:

pour les chevaux destinés à une carrière sportive, l'examen locomoteur est une étape capitale de la visite d'achat. Il consiste à évaluer l'absence de boiterie ainsi que de facteurs menaçant à plus ou moins long terme la locomotion du cheval (mauvais aplombs, problème articulaire, séquelle de tendinite). Il comprend :

- un examen de l'état des articulations, tendons et ligaments par palpations et manipulations,
- des tests mettant en jeu les structures osseuses, articulaires et tendineuses (test de la planche par exemple),
- un examen du cheval au travail permettant la détection de boiteries au pas, au trot ou au galop.

A la suite de cet examen clinique, le vétérinaire, en accord avec le propriétaire, peut s'orienter vers plusieurs examens complémentaires. Pour un cheval de loisir, l'examen clinique peut être suffisant. En revanche, lors de doute sur la locomotion du cheval ou pour des chevaux destinés à une utilisation sportive, des radiographies de certaines articulations peuvent s'avérer nécessaires.

Lorsqu'on limite le nombre d'examens demandés, il est important de raisonner en terme de risque par rapport aux pathologies dominantes dans l'usage projeté. Le vétérinaire doit établir, à l'issue de l'expertise, un compte rendu détaillé dans lequel il fait apparaître la description de toutes ses constatations. Il va émettre un avis quant à l'adéquation entre le cheval choisi et l'usage que l'on veut en faire.

L'expertise vétérinaire au moment de l'achat-vente doit donc être considérée comme un acte important permettant :

d'établir un état des lieux médical et physique du cheval au jour de l'achat-vente,

 d'évaluer les risques liés aux éventuelles anomalies constatées, en rapport avec l'usage que l'on veut faire du cheval et donc de connaître ceux que l'on prend inéluctablement en achetant un être vivant.



2

L'achat du cheval et les premiers actes

Si vous désirez acheter un cheval, il faut d'abord définir ce que vous souhaitez faire avec votre monture.

Voulez-vous un cheval de loisir, pour partir en randonnée et en promenade? Ou êtes-vous axé sur la compétit<u>ion?</u>

Préférez-vous un cheval déjà débourré ou un jeune poulain qui n'a pas encore fait ses preuves ?

Tout est question de goût, d'attente et de motivation.

L'investissement nécessaire à l'achat d'un cheval sera fonction de vos critères de choix et de son potentiel sportif.

L'identification : pourquoi, comment ?

Pourquoi identifier les chevaux?

L'identification des équidés a longtemps été un acte facultatif, assuré à la demande du propriétaire. Mais depuis plusieurs années, des dispositions réglementaires (loi d'orientation de 1999) rendent l'identification des équidés

obligatoire, afin de pouvoir recenser la population équine et certifier l'identité des chevaux. Cette identification est double: graphique et électronique. Le premier intérêt de l'identification est de pouvoir assurer l'origine des chevaux, ce qui est primordial dans un souci de sélection.

C'est également une mesure essentielle pour lutter contre le trafic de chevaux volés.

Enfin, dans le domaine des courses et des compétitions équestres, l'identification des chevaux permet d'éviter les fraudes, c'est-à-dire faire participer à

un événement équestre un cheval à la place d'un autre.



Comment se déroule l'identification d'un cheval ?

L'identification d'un cheval comporte plusieurs étapes

Identification graphique ou signalement
Toutes les caractéristiques permettant
de reconnaître le cheval sont relevées:
couleur de la robe, description des balzanes (marques
blanches sur les membres) et des marques sur la tête, relevé
des épis, des cicatrices...



Identification électronique

Jusqu'à présent obligatoire pour certains types de chevaux (ceux participant à des compétitions, ou encore les poulains), la pose d'un transpondeur est devenue obligatoire pour tous les équidés, depuis le 1^{er} janvier 2008.

Le transpondeur est une puce électronique, implantée dans l'encolure du cheval, du côté gauche, à la jonction du tiers médian et du tiers supérieur de l'encolure. Seules les personnes habilitées à cet effet par le Ministre de l'Agriculture (vétérinaires et agents qualifiés des Haras Nationaux) peuvent réaliser l'identification électronique. La puce électronique est de petite taille et inerte, ce qui lui assure une bonne tolérance dans l'organisme du cheval. Le code unique de chaque transpondeur garantit l'identification du cheval et permet notamment de bien distinguer des chevaux dont le signalement serait très proche (même robe, marques identiques...). La puce est lue à l'aide d'un appareil : les 15 codes alphanumériques enregistrés dans la puce électronique apparaissent sur l'écran du lecteur.

D'autres moyens d'identification peuvent compléter la pose du transpondeur tels que le marquage au fer et le tatouage qui sont facultatifs et ne dispensent pas de la pose du transpondeur.

- Le signalement du cheval et le numéro du transpondeur sont envoyés aux Haras Nationaux pour enregistrement dans la base SIRE.
- Les Haras Nationaux affectent un numéro SIRE, ou n° d'identification qui est unique et suivra l'équidé toute sa vie.
- Le propriétaire reçoit alors le carnet du cheval qu'il devra conserver et qui constituera son document d'identification, véritable carte d'identité.

2 L'achat du cheval et les premiers







Le cheval qui vit au pré
Le cheval qui vit au box
L'eau, un élément indispensable
Le transit, de la bouche au rectum
Règles strictes pour la ration
Choisir une litière
Les ulcères gastriques

Le cheval qui vit au pré

Le cheval est avant tout un herbivore. Il trouve tout ce dont il a besoin dans l'herbe, un aliment équilibré et adapté à son transit. **Un cheval qui vit au pré passe plus de quinze heures par jour à s'alimenter!** Il faut veiller à ce que l'herbe soit de bonne qualité et en quantité suffisamment abondante, ce

qui n'est pas toujours le cas en fonction de la localisation géographique et de la saison. Ainsi en hiver et en été, l'herbe peut être insuffisante et une autre alimentation doit lui être proposée. De même, il est essentiel d'éviter le « surpâturage » et de respecter un minimum d'un hectare de prairie par cheval. Pour les chevaux qui travaillent, l'herbe n'est pas assez riche. Des compléments généralement à base de céréales doivent alors être apportés pour fournir au cheval toute l'énergie dont il a besoin pour travailler.



Le cheval qui vit au box

Le cheval qui vit au box n'a pas accès à l'herbe et son alimentation repose sur des fourrages secs et / ou les aliments concentrés. On appelle fourrage les aliments riches en fibres, tels que le foin et la paille. Ce sont des aliments assez peu énergétiques, ce qui implique qu'une grande quantité soit ingérée par le cheval pour couvrir les besoins quotidiens. Les concentrés sont des aliments plus riches en énergie et bien plus denses que les fourrages. Parmi eux, on trouve les granulés (produits fabriqués industriellement à partir de céréales) ainsi que les grains (avoine, orge, maïs...). Comme ces aliments sont plus énergé-

tiques, une plus petite quantité permet de couvrir les besoins du cheval. Parmi les céréales fréquemment utilisées pour alimenter les chevaux, on trouve l'avoine, l'orge et le maïs. Les granulés ou les floconnés sont des aliments fabriqués industriellement, qui peuvent être complets, c'est-à-dire suffire aux besoins du cheval ou encore complémentaires : il faudra alors les associer à du fourrage (foin).



Ils sont comme le sucre et l'amidon qui se trouvent dans l'herbe, dans le foin et en grande quantité dans les céréales. Les glucides fournissent de l'énergie à l'organisme du cheval.

Ce sont les graisses. Comme les glucides, ils fournissent de l'énergie. Ils peuvent être apportés par des huiles végétales et sont particulièrement utiles aux chevaux qui travaillent sur de longues durées (chevaux d'endurance) ainsi que pour les vieux chevaux ou les chevaux maigres, qui ont du mal à rester en bon état corporel.

Les protides ou protéines sont indispensables au bon fonctionnement de l'organisme. On les trouve en grande quantité dans certaines céréales ainsi que dans le foin de luzerne.

Ce sont des constituants essentiels pour le transit du cheval. Contenues dans l'enveloppe des grains et les tiges de l'herbe, elles fonctionnent comme un lest pour le transit et favorisent la progression du bol alimentaire tout au long du transit. Ainsi, l'alimentation du cheval doit contenir suffisamment de fibres pour éviter notamment la constipation ou le bouchon intestinal.

Ils sont fondamentaux pour le métabolisme du cheval : ils jouent un rôle important dans le squelette, le fonctionnement des organes tels que les muscles, la peau, les crins, la corne... On distingue les macroéléments nécessaires en grande quantité comme le calcium et les oligoéléments nécessaires en faible quantité (fer, cuivre, zinc.)

Elles sont également vitales pour le cheval. Les besoins sont plus importants lors de certains stades de sa vie, notamment pour les poulains et les poulinières lors de la gestation et de la lactation. 3 L'alimentation

Le cheval doit avoir une ration équilibrée, c'est-à-dire qu'elle doit contenir une teneur suffisante en glucides, lipides, protides, minéraux et vitamines.

Dans l'esprit
de nombreux
propriétaires,
on pèche par
carence
et non par excès,
ce qui est faux :
un excès
énergétique
ou protéique
ou un surdosage
de vitamines
peut être néfaste
pour l'organisme
du cheval.

Ainsi, il ne faut administrer des compléments qu'en cas de carence de la ration et non systématiquement, ce qui, au mieux, ne sert à rien, au pire expose le cheval à des déséquilibres alimentaires.

L'eau, un élément indispensable

Le cheval en consomme entre 20 et 60 litres par jour. Elle constitue environ 60 % de son organisme, ce qui représente 300 litres pour un cheval de 500 kg. Il doit boire régulièrement de l'eau car il ne peut pas la stocker. De plus, de grosses quantités sont perdues dans l'urine, la transpiration et au cours de la respiration.

La prise d'eau va être conditionnée par le type d'aliment distribué au cheval : ainsi les chevaux au pré ont des besoins en eau diminués comparés à des chevaux nourris exclusivement à base d'alimentation sèche, car l'herbe est riche en eau. L'abreuvement varie également en fonction de la saison, des conditions climatiques, de la température et de l'humidité. De plus, un cheval qui a beaucoup transpiré devra s'abreuver correctement à la suite du travail.

Pour la distribution de l'eau, plusieurs solutions existent. Les seaux sont fréquemment renversés par le cheval et leur contenance est limitée, il faut renouveler fréquemment leur remplissage. L'abreuvoir automatique délivre de l'eau au cheval lorsqu'il actionne un mécanisme. Ce système permet de délivrer à volonté une eau fraîche et propre.

Soyez particulièrement vigilant en hiver car le cheval peut être privé d'eau en raison des gelées!

Le transit, de la bouche au rectum

Les lèvres des chevaux sont très mobiles et lui permettent d'arracher l'herbe et de saisir la nourriture. Grâce à elles, il peut trier ses aliments et ne choisir que certains grains! La mastication s'opère ensuite à l'aide de ses dents puis le bol alimentaire est dégluti dans l'œsophage, atteint l'estomac (d'une contenance d'une dizaine de litres) puis progresse le long des intestins. Le transit d'un aliment, de la bouche au rectum, prend de 24 à 36 heures.

Le cheval est un animal qui ne vomit pas car son cardia (zone de transition entre l'œsophage et l'estomac) est un muscle très fort qui empêche le passage des aliments en sens inverse.





Chaque jour, il va produire de nombreux crottins, dont la contenance dépendra essentiellement de l'alimentation : nourris à l'herbe, les crottins apparaissent verdâtres et relativement mous alors que l'alimentation à base de granulés aboutit à des crottins plus secs, de couleur marron.

Règles strictes pour la ration

L'estomac étant de petite taille, il ne faut pas donner de grandes quantités d'un seul coup. Cela implique de fractionner la ration quotidienne en plusieurs prises, au minimum trois, afin de répartir la digestion sur toute la journée. En effet, un cheval au pré passe au moins 15 heures de sa journée à manger, il n'a donc jamais l'estomac vide! Si on le nourrit une fois par jour avec des granulés, la digestion est rapide et le cheval reste l'estomac vide une grande partie de la journée, ce qui peut provoquer des problèmes d'ulcères gastriques. De plus, privé de sa principale occupation, il peut se sentir frustré d'être rationné et développer des troubles comportementaux (voir page 55). Enfin, plus on fractionne la ration, plus l'aliment passe de temps dans l'estomac ce qui permet une meilleure digestion.

Si le cheval est nourri avec du fourrage et des granulés, il est essentiel de commencer la distribution par le fourrage. Ce dernier séjournera peu de temps dans l'estomac et sera vite expédié vers les intestins, là où se produit la digestion des fibres. Les concentrés qui arrivent après le foin passeront plus de temps dans l'estomac ce qui facilitera leur digestion et améliorera l'utilisation de l'énergie. Pour ralentir la vitesse d'ingestion du grain des chevaux gloutons, on peut placer des galets ou des gros cailloux dans la mangeoire, ce qui oblige le cheval à trier pour récupérer les granulés.

3 L'alimentation

L'unité de référence utilisée pour calculer les rations des chevaux est l'Unité Fourragère Cheval ou UFC.

Une UFC correspond à la valeur énergétique d'un kilo d'orge.



Choisir une litière

La litière est obligatoire pour un cheval qui vit au box, à la fois pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de confort. En effet, elle permet d'absorber une partie des excréments et offre un sol souple, non glissant, qui évite les risques de chute. De plus, c'est un matelas qui doit être assez épais pour être confortable lorsque le cheval se couche. Plusieurs types de litière existent avec chacun leurs avantages et leurs inconvénients.

La paille est la litière traditionnelle. Le cheval a tendance à en grignoter tout au long de la journée. La paille a une valeur nutritionnelle médiocre, mais offre l'intérêt d'occuper le cheval et d'apporter du lest dans ses intestins. Attention cependant aux excès de paille qui peuvent être à l'origine d'un bouchon intestinal!

Une autre litière est fréquemment utilisée ; à base de **copeaux de bois.** Celle-ci n'est en principe pas ingérée par le cheval et doit donc être associée à la distribution de foin.

Il existe des **copeaux dépoussiérés**, litière idéale pour tout cheval ayant des problèmes respiratoires. D'autres litières telles que le lin ou la tourbe peuvent également être choisies.

Les ulcères gastriques

Les ulcères gastriques touchent 40 % des chevaux de loisir, 60 % des chevaux de sport et la plupart des chevaux de course. Ils peuvent concerner différentes parties du tube digestif du cheval : l'œsophage, l'estomac ou le duodénum.

Les ulcères gastriques sont la manifestation d'une mauvaise « gestion des chevaux ».

Un cheval, dans son milieu naturel, broute en permanence, et le flot continuel de salive et d'herbe permet de neutraliser l'acidité de l'estomac. Aujourd'hui, la plupart des chevaux passent beaucoup de temps au box et se nourrissent de rations concentrées, administrées de manière ponctuelle, ce qui ne permet pas de neutraliser l'acide qui est, lui, sécrété en permanence de manière naturelle par l'estomac.

Îl est peu aisé de savoir comment apparaissent les ulcères, néanmoins plusieurs facteurs semblent être à l'origine de cette pathologie (stress, anesthésies...)

Il est là aussi très difficile de donner un signe clinique évident qui permette de « reconnaître » la maladie à coup sûr. De plus, il y a souvent peu de corrélation entre la gravité des signes cliniques et la sévérité des lésions.

Voilà quelques signes d'appel qui doivent vous alerter :

- douleur abdominale
- manque d'appétit
- refus de travailler avec baisse des performances pour les chevaux de sport
- · mauvais état général
- poil piqué
- coliques récidivantes et en relation avec les repas
- salivation
- grincement de dents

3 L'alimentation

Respecter la digestion de mon cheval, c'est :

- distribuer des repas réguliers à horaires fixes, au moins trois fois par jour,
- pratiquer une transition progressive sur plusieurs jours à chaque changement d'alimentation,
- apporter
 des fibres
 en quantité
 suffisante, avec
 un minimum de
 5 kg de fourrage
 par jour pour
 un cheval
 de 500 kilos,
- adapter la ration jour après jour à son stade physiologique et à son activité sportive,
- suspecter des ulcères en cas de baisse de performance.





La vaccination du cheval en pratique Les différentes maladies contre lesquelles il faut vacciner :

- la grippe
- la rhinopneumonie équine
- le tétanos

La vaccination permet de lutter contre les maladies causées par les micro-organismes (bactéries, virus). C'est le moyen le plus efficace et le moins agressif pour protéger son cheval des maladies infectieuses. Elle a pour objectif d'éviter le développement d'une maladie contagieuse en créant une immunité

active protectrice et durable. Pour être efficace, la vaccination nécessite des injections de rappel régulières. Elle est particulièrement conseillée, voire obligatoire, lors des déplacements et des rassemblements d'animaux. C'est un acte médical qui doit être pratiqué par un vétérinaire, car toute vaccination peut éventuellement être suivie d'effets indésirables. De plus, seul le praticien peut certifier qu'une vaccination a bien été réalisée.



Certains problèmes peuvent survenir lors de la vaccination ; ils vont d'une réaction bénigne localisée au site d'injection jusqu'au choc de type allergique (effet secondaire cependant très rare). Une légère inflammation au site d'injection se rencontre avec tous les types de vaccins ; elle n'est pas grave et rentre dans l'ordre en moins de 48 heures.

En France, les vaccins actuellement disponibles sont ceux pour lutter contre : la grippe, le tétanos, la rhinopneumonie, la gourme, l'artérite virale, la rage.

La vaccination du cheval en pratique

La vaccination est un acte médical et nécessite une analyse rigoureuse de la part du vétérinaire. Celui-ci doit effectuer un examen clinique de l'animal avant de le vacciner afin de détecter s'il ne présente pas de la fièvre ou des signes de maladies. Le cheval doit être vermifugé avant la vaccination. Selon le type de vaccin, le fabricant préconise un programme de vaccination que le vétérinaire pourra adapter en fonction du contexte. Ce calendrier indique le nombre et la fréquence des injections lorsque l'animal est vacciné pour la première fois (on parle de primo-vaccination), l'âge à partir duquel il peut être vacciné et les rappels éventuels.



Après avoir vacciné un cheval, le vétérinaire remplit son livret d'accompagnement pour que le propriétaire du cheval puisse justifier que l'animal est correctement protégé (essentiellement contre la grippe équine) et prévoir les rappels de vaccination.

Les différentes maladies contre lesquelles il faut vacciner

La grippe

La grippe équine est la seule maladie contre laquelle la vaccination est rendue obligatoire par le code des courses et pour accéder à tout rassemblement de chevaux organisé par la Fédération Française d'Equitation.

C'est l'une des maladies infectieuses les plus courantes du cheval. Le virus responsable se transmet d'un animal à l'autre via de petites gouttelettes contaminées en suspension dans l'air. Le cheval malade est abattu, a de la fièvre et des courbatures, tousse et « mouche ». S'il est gardé dans un environnement propre et au repos, la guérison survient en 2 ou 3 semaines. Sinon, certaines complications peuvent apparaître comme les surinfections bactériennes : le jetage nasal devient alors purulent, verdâtre. Dans ce cas, un traitement anti-inflammatoire et antibiotique sera mis en place par votre vétérinaire.





Protocole de vaccination contre la grippe

Primo-vaccination: 2 injections espacées de 3 à 6 semaines.

1er rappel: 5 mois après la deuxième injection de la primo-vaccination.

Les rappels suivants sont annuels (sauf dans le cas de la réglementation Fédération Equestre Internationale où les rappels sont effectués tous les six mois).

Un délai de 4 jours doit être respecté entre la vaccination et une épreuve de course.

Les juments
gestantes
peuvent recevoir
une injection de
rappel, 5 mois
avant la mise bas
afin de protéger
le poulain pendant
les premières
semaines
de vie, grâce
aux anticorps
maternels.

Chez le poulain, la vaccination débute dès l'âge de 6 mois si la mère est vaccinée et dès l'âge de 4 mois dans le cas contraire.

La rhinopneumonie équine

La rhinopneumonie est une maladie virale liée à des virus herpès. Les herpès virus peuvent subsister à l'état latent dans les tissus après une infection passée inaperçue et être réexcrétés dans le milieu extérieur de façon intermittente (lors de stress par exemple). Ils circulent largement dans la plupart des effectifs de chevaux.

La rhinopneumonie est aussi une maladie fréquente contre laquelle la vaccination est recommandée.

C'est la première cause d'avortement d'origine infectieuse chez la jument. Il survient essentiellement entre le 8ème et le 11ème mois de gestation. Le poulain peut naître vivant et mourir dans les 24 à 48 h qui suivent la naissance.

La rhinopneumonie provoque également des troubles respiratoires voisins de ceux de la grippe qui entraînent une diminution plus ou moins importante des performances sportives des chevaux. Elle est en outre responsable de symptômes nerveux, signes cliniques allant d'une légère parésie des membres postérieurs à une profonde paralysie.

Si les vaccins actuels aident à la prévention de la forme

respiratoire et des avortements dus à cette maladie, ils ne permettent pas de protéger contre la forme nerveuse.



Protocole de vaccination contre la rhinopneumonie

• Primo-vaccination: Juments: deux injections à un mois d'intervalle avant la première saillie puis un rappel au 5^{ème} mois de gestation.

Autres chevaux : deux injections à un mois d'intervalle.

 Rappels: un an maximum après la dernière injection.

Chez les poulinières, afin de prévenir les avortements, on vaccine généralement au moment de la saillie puis des rappels seront effectués au cours du 5ème, du 7ème et du 9ème mois de gestation.



La vaccination contre le tétanos n'est pas obligatoire mais elle est fortement conseillée en raison de la gravité de cette maladie et de l'abondance de la bactérie responsable dans l'environnement des chevaux.

Le tétanos est une maladie très grave, fréquemment mortelle. Le microbe responsable de cette pathologie souvent fatale se multiplie au niveau des plaies et sécrète une toxine provoquant des contractions ou tétanies musculaires. Il est présent dans tout l'environnement du cheval : terre, fumier, fourche... et s'y conserve presque indéfiniment.



Toute plaie du cheval, même minime, est susceptible d'être contaminée et doit donc être soignée et désinfectée minutieusement. Le cheval blessé doit également recevoir une injection de sérum antitétanique ou une injection de rappel, en fonction de son statut vaccinal.



La vaccination

Protocole de vaccination antitétanique

- Primo-vaccination : 2 injections à 1 mois d'intervalle.
- 1er rappel: 1 an après. Puis rappels selon les protocoles indiqués sur la notice.

Chez le poulain issu d'une mère non immunisée contre le tétanos, il est préconisé de procéder à une injection de sérum antitétanique à la naissance pour prévenir le tétanos ombilical du poulain.





Pourquoi vermifuger ? Quelques règles concernant la vermifugation

Pourquoi vermifuger?

La vermifugation permet de tuer les vers qui parasitent le cheval. Les parasites digestifs infestant les chevaux en France appartiennent à trois grands groupes : les vers plats appelés ténias, les vers ronds (grands et petits strongles) et les gastérophiles (dont les adultes sont des mouches). Ces vers, sous forme de larves ou d'adultes, s'installent dans les segments digestifs et menacent la santé des chevaux : amaigrissement, poil piqué, épisodes de colique ou de diarrhée et fréquemment anémie. Outre les contre-performances, leur présence en trop grand nombre entraîne une baisse des défenses immunitaires.

Les chevaux s'infestent la plupart du temps en ingérant des parasites lorsqu'ils broutent au pré. Ces parasites colonisent le tube digestif où ils vont se reproduire activement. Sous forme d'œufs, de larves et / ou d'adultes, ils vont alors être éliminés régulièrement dans les crottins. D'autres chevaux partageant les pâtures peuvent s'infester en ingérant les parasites présents sur l'herbe. Pour éviter les pertes liées aux infestations parasitaires, on doit vermifuger régulièrement les chevaux, et ce dès leur plus jeune âge. Les poulains, du fait de leur grande sensibilité par manque d'immunité, représentent une population à risque nécessitant une attention toute particulière. Ils peuvent être rapidement infestés, entre autres par des ascaris. Ces vers de plusieurs centimètres de long colonisent leur intestin. Trop nombreux, ils entraînent une occlusion pouvant aboutir à la mort du poulain. Avant cela les poulains parasités montrent un « gros ventre » tout en étant maigres. Dans tous les cas ces symptômes s'accompagnent de troubles de croissance.



Chez les adultes, les infestations parasitaires sont à l'origine d'amaigrissement marqué, de diarrhée récurrente et parfois de mortalité (cas des coliques liées au parasitisme).

Des signes non digestifs peuvent également apparaître sur des individus parasités. Il s'agit de signes pulmonaires, notamment chez les poulains, lors d'infestation par les ascaris ou chez le cheval adulte vivant au contact d'ânes parasités par des strongles pulmonaires. Des troubles cutanés ou tendineux sont également possibles.

Pour une bonne prévention,

il faut vermifuger les chevaux vivant au pré au moins quatre fois par an (surtout pour les chevaux de sport ou les individus manquant d'état) et au moins deux fois par an pour les chevaux vivant au box.

Il est primordial d'établir un programme de vermifugation en fonction du type de cheval, de sa conduite et suivant la saison : en effet, selon les périodes de l'année, on rencontrera soit les formes adultes des parasites soit les formes larvaires, voire les deux. Or, tous les vermifuges ne sont pas aptes à détruire toutes les formes parasitaires, ce qui est bien sûr un critère de choix important pour un vermifuge.

Les médicaments autorisés actuellement sur le marché se présentent sous forme de pâte orale.

Ces vermifuges en seringue qui se donnent directement dans la bouche présentent une grande sécurité d'utilisation et limitent le risque de choc. Dans certains cas, pour des parasitoses rares, votre vétérinaire pourra vous prescrire une vermifugation par sondage nasogastrique (administration du produit directement dans l'estomac à l'aide d'une sonde). Le cheval étant particulièrement sensible aux injections, il n'existe pas de vermifuge injectable autorisé.

5 La vermifugation



Quelques règles concernant la vermifugation

Etablir un programme de traitement raisonné: pour cela il est primordial de traiter avec un vermifuge ayant une action sur les formes larvaires au printemps, en automne et en hiver.

Le traitement contre le **ténia** doit idéalement être pratiqué deux fois par an, au début de l'été et à l'automne, en s'assurant que le vermifuge est bien actif contre ce dernier, ce qui n'est pas le cas pour tous les produits sur le marché.



- Choisir un vermifuge adapté à l'âge et au stade physiologique de votre cheval. Certains vermifuges peuvent être utilisés chez les poulains ou les juments gestantes alors que d'autres sont déconseillés.
- Opter pour un vermifuge dont le spectre d'action est adapté à la saison et à la zone géographique.

- Administrer, après l'avoir évaluée à l'aide d'un mètre ruban, la quantité de vermifuge correspondant au poids du cheval. Il faut éviter les surdosages qui peuvent être dangereux avec certains vermifuges ainsi que les sous dosages qui peuvent aboutir à l'inefficacité du traitement et encourager l'apparition de résistances.
- Le vermifuge pâte s'administre directement dans la bouche, à jeun pour une meilleure efficacité. Pour bien donner la totalité du produit, il faut d'abord que la bouche du cheval soit vide au moment de l'administration. Sinon, le cheval se servira du foin ou de l'herbe qu'il a dans la bouche pour recracher le vermifuge!
- Mettre le produit bien en arrière sur la langue et maintenir la tête du cheval levée jusqu'à ce qu'il ait dégluti.
- Surveiller votre cheval dans les heures qui suivent la vermifugation. Certains individus très parasités peuvent en effet mal réagir en raison de l'action du vermifuge et présenter des coliques ou une diarrhée. Les premiers signes seront : un cheval couché, qui refuse de s'alimenter, gratte le sol avec son antérieur, se roule ou présente des crottins anormalement liquides ou nauséabonds. Appeler sans tarder votre vétérinaire si votre cheval présente de tels signes à la suite de la vermifugation.
- Le vermifuge va permettre de débarrasser le cheval de parasites, détruits par la substance antiparasitaire. Il faut donc rentrer le cheval au box pendant deux jours pour pouvoir éliminer les crottins et éviter ainsi que le cheval ne se réinfeste immédiatement, contamine les pâtures ainsi que ses congénères.
- Corsque le cheval vit au pré avec d'autres chevaux, il est conseillé de vermifuger tous les individus en même temps. Un changement de pâture est ensuite conseillé pour limiter le risque de réinfestation.

5 La vermifugation





Les membres, la dentition, l'œil



Le pied
L'entretien des membres
La douche
L'entretien des dents
Les yeux, attention organes fragiles

Le pied

Le pied constitue l'extrémité des membres du cheval. C'est un élément essentiel de la locomotion ce qui justifie pleinement l'expression « pas de pied, pas de cheval ». Le cheval fait partie du groupe des périssodactyles et ne possède qu'un seul doigt, qui correspond au doigt médian, le majeur chez l'homme. Les deux dernières phalanges de ce doigt sont situées dans le sabot. La partie du sabot, visible extérieurement lorsque le pied est posé au sol, est couverte de corne qui peut être pigmentée ou blanche.

Les équidés utilisés pour une activité sportive subissent une usure prématurée du sabot, en particulier de la corne. La pose d'un fer ralentit l'usure du pied et le protège contre les chocs répétés contre le sol. Le parage redonne une forme régulière à la corne. Parage et ferrure sont l'affaire du maréchal-ferrant. Il doit renouveler les fers environ toutes les 6 semaines, parfois plus, notamment pour les chevaux de course. En cas de boiterie liée à une douleur dans le pied, la ferrure peut faire partie intégrante du traitement.

Pour préserver au quotidien les pieds, il faut s'assurer d'une bonne hygiène et les curer avant et après chaque séance de travail. Ceci permet aussi d'inspecter l'état du pied, de la corne et de vérifier par exemple qu'aucun caillou n'est coincé ou que les clous du fer sont bien en place. L'état de la litière est lui aussi primordial : les litières humides favorisent une macération qui conduit à des maladies de la fourchette et de la sole.

Autre conseil d'entretien des pieds : le graissage, qui permet de renforcer la solidité de la corne. Il existe sur le marché de très nombreux produits (huiles, graisses et onguents). Effet hydratant, protecteur, désinfectant : à chaque sabot correspond un soin adapté à ses besoins!

Pour être efficace, on renouvellera le graissage des pieds toutes les semaines.



L'entretien des membres

Avant et surtout après une séance de travail, l'inspection de façon méthodique des membres du cheval permet de déceler une déformation, signe précoce d'une tendinite ou d'une douleur articulaire par exemple.

Penser à le doucher!

Après le travail et en particulier si l'animal a transpiré, la douche est un moment de détente privilégié à ne pas négliger. Elle offre non seulement une fraîcheur que le cheval apprécie mais a également bien d'autres avantages. Elle permet d'abord de le laver et d'éviter divers petits tracas dermatologiques tels que la gale de boue par exemple. Elle favorise également la récupération en procurant un réel massage des muscles et en favorisant la circulation dans les membres. Lors de gonflement en regard d'un tendon, doucher à l'eau froide plusieurs fois par jour est bénéfique et favorise la diminution de l'inflammation.

Dans un premier temps, si le cheval est surpris et apeuré par la douche, on le rassurera en commençant d'abord par les sabots des membres antérieurs, jusqu'à ce qu'il s'habitue. Une fois rassuré, on remontera progressivement sur le



boulet puis jusqu'au coude avant de passer aux membres postérieurs. Il faut de la même façon commencer par les sabots puis remonter aux jarrets dans un deuxième temps. On peut ensuite doucher le reste du corps. A la fin de la douche, pour éviter la macération, on sèchera aux endroits des plis, tels que le passage de sangle et le paturon.



Les membres, la dentition, l'œil

Le type de sol

Le sol dur est un support porteur mais très peu amortissant, qui peut se révéler mauvais pour des chevaux ayant des problèmes articulaires ou osseux car les pressions seront fortes sur ces structures.

Au contraire, dans un sol meuble, les contraintes sur les os et les articulations seront plus faibles mais les tendons vont être mis à l'épreuve car le pied s'enfoncera plus.

Ainsi, les terrains enfouissants sont déconseillés pour des chevaux atteints de tendinites ainsi que les sols durs pour des chevaux arthrosiques.

L'entretien des dents

La jument possède 36 dents alors que le cheval en a 40 : il est en effet pourvu de canines, appelées également crochets. Certaines juments possèdent un ou plusieurs crochets et sont appelées « bréhaignes ». Une des particularités de la dentition du cheval repose sur l'existence d'une zone sans dent, entre les incisives et les prémolaires, appelée barre. C'est d'ailleurs à cet endroit que l'on place le mors!

Le poulain à la naissance est dépourvu de dents. Elles apparaissent progressivement dans les premiers mois. Ce sont les **incisives** qui apparaissent les premières. Elles portent des noms précis : **pinces** pour les deux dents centrales, **mitoyennes** pour celles situées de part et d'autre des pinces et **coins** pour les incisives situées le plus extérieurement. Les pinces apparaissent au cours du mois suivant la naissance puis viennent les mitoyennes et enfin les coins, autour de l'âge d'un an. Ces dents de lait vont être remplacées par des dents définitives.

Les chevaux présentent des dents à croissance permanente. Cette pousse est compensée par l'usure liée à la mastication, en particulier des fourrages. L'usure de la table dentaire est souvent asymétrique, ce qui favorise l'apparition d'irrégularités, appelées surdents. Sur l'arcade supérieure, les surdents siègent en partie externe alors que pour l'arcade inférieure, c'est en région interne qu'on les trouve. Ces surdents sont à l'origine de blessures de la joue et de la langue ce qui peut se manifester par des difficultés à s'alimenter et par des réactions de défense au mors. Pour remédier à ces problèmes dentaires, une visite du vétérinaire dentiste équin s'impose. Elle doit avoir lieu au moins une fois par an, voire plus pour les individus âgés ou ayant des problèmes dentaires.





Les yeux, attention organes fragiles

Ils sont très mobiles et chaque œil possède un champ visuel de plus de 180°. Ainsi le cheval a un champ visuel immense, entre 340° et 360° alors que le nôtre n'est que de 150°! Il n'a de vision binoculaire que sur une petite largeur devant lui. Les deux champs visuels laissent un angle aveugle vers l'arrière, zone où le cheval ne voit pas. C'est pour cette raison qu'il faut éviter d'aborder un cheval par l'arrière sans le prévenir car il risque d'être surpris et d'avoir une réaction de peur. De même, le champ de vision du cheval comporte un angle mort en zone frontale ce qui fait qu'il ne voit pas ce qui se trouve juste devant lui, à moins de deux mêtres.

Les yeux du cheval sont souvent le siège de maladies, en particulier secondaires à des traumatismes. Il faut surveiller tout signe de douleur oculaire, prévenir rapidement le vétérinaire, et surtout ne pas mettre n'importe quel collyre de son propre chef. En outre, les produits oculaires nécessitent une hygiène très stricte et doivent être jetés rapidement après ouverture.

Parmi les premiers signes, on note une rougeur de la conjonctive, un œil larmoyant, gardé fermé. Le cheval peut fuir la lumière et manquer d'appétit.

Deux maladies touchent fréquemment les yeux du cheval : l'ulcère cornéen et l'uvéite. L'ulcère cornéen correspond à une atteinte de la cornée alors que l'uvéite est une inflammation de l'uvée, une tunique de l'œil. Très douloureux et souvent récidivant, un épisode d'uvéite doit toujours être pris au sérieux car c'est la première cause de cécité chez le cheval.



Les membres, la dentition, l'œil

La pousse des dents et leur usure permettent de déterminer approximativement l'âge du cheval

- 2 ans et demi : pousse des pinces.
- 3 ans et demi : pousse des mitoyennes.
- 4 ans et demi : pousse des coins.

On considère que le cheval a « la bouche faite » à 5 ans mais certaines dents, notamment les crochets apparaissent parfois plus tard.

S'il est relativement facile de déterminer l'âge du cheval à l'aide des dents dans les premières années, il est en revanche très difficile de le faire sur des animaux âgés de plus de dix ans.





Les protéger du froid s'ils sont tondus Les préserver des grosses chaleurs Les protéger du soleil, un ennemi pour leur peau Gare aux insectes

Les protéger du froid s'ils sont tondus

A l'approche de l'hiver, le poil du cheval va s'épaissir et former une toison particulièrement efficace pour lutter contre le froid. Cette couverture naturelle peut se révéler gênante pour les chevaux qui travaillent, non seulement d'un point de vue esthétique mais aussi en raison de la forte transpiration qui en résulte. Du fait de ce poil long, le cheval va mettre plus de temps à sécher, ce qui peut le fragiliser. Pour ces raisons, de nombreux chevaux de concours sont tondus à l'approche de l'hiver. Sans cette protection naturelle, ils deviennent particulièrement sensibles au froid et aux intempéries. Il faut donc les protéger, en les abritant et / ou en les munissant de couvertures chaudes et imperméables.

Ces mesures devront également être appliquées pour les animaux fragilisés par la maladie ou par la vieillesse. Alors qu'un animal sain n'aura pas de mal à maintenir sa température élevée même lors de températures négatives et d'intempéries, il n'en est pas de même pour les poulains ou les vieux chevaux. Lors des périodes froides, une alimentation énergétique doit être apportée aux chevaux qui vont dépenser beaucoup d'énergie pour se réchauffer.







Les préserver des grosses chaleurs

Si les chevaux supportent bien le froid, ils sont en revanche particulièrement affectés par les fortes chaleurs, d'autant plus s'ils travaillent de façon intense. Le cheval peut avoir du mal à évacuer la chaleur dissipée au cours de l'exercice : ses capacités thermorégulatrices se trouvent dépassées et sa température corporelle monte dangereusement.

Cette moindre résistance aux excès de chaleur est liée à leur musculature développée, productrice de chaleur et leur surface corporelle proportionnellement plus faible, dissipatrice de chaleur.

Pour éviter une surchauffe, on doit limiter l'augmentation de sa température corporelle et favoriser son refroidissement. Le principal mécanisme permettant la dissipation de la chaleur corporelle est la transpiration. Un cheval, lors d'un exercice intense par temps chaud, peut perdre jusqu'à 50 litres de sueur! Cette perte d'eau doit être compensée par la prise de boisson. De plus, la sueur du cheval étant particulièrement riche en minéraux, il peut être nécessaire de fournir au cheval, avant et après le travail, des solutions riches en minéraux (électrolytes).

Chaud, froid, insectes

Les chevaux sont des animaux qui peuvent supporter de grandes variations de température mais il faut cependant prendre quelques précautions en fonction de la saison...

Les protéger du soleil, un ennemi pour leur peau

Si l'été est une saison particulièrement appréciée des cavaliers, il n'en est pas de même pour bon nombre de chevaux. La saison estivale peut être une véritable épreuve pour la peau de nos compagnons. Tout d'abord le soleil, comme chez l'homme, peut être à l'origine de **coups de soleil et de brûlures.** Autre effet néfaste des rayonnements solaires, la **photosensibilisation** : elle touche particulièrement les chevaux à peau claire ou présentant des zones non pigmentées (balzanes, ladre ou liste) donc non protégées du soleil.

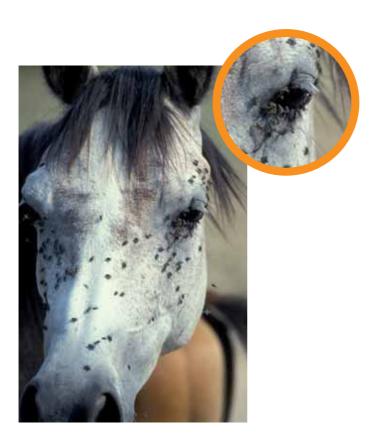
Cela se manifeste par une rougeur, l'apparition de croûtes, la présence de squames. Mais la photosensibilisation peut aussi être liée à une ingestion de plantes photosensibilisantes (comme le millepertuis ou le trèfle), ou secondaire à un désordre hépatique. Un bilan complet est donc nécessaire face à un cheval présentant de telles lésions.

Le seul moyen de prévention est de soustraire le cheval du soleil en le rentrant au box et en ne le sortant que la nuit, ou solution plus fastidieuse, protéger les parties sensibles à l'aide d'écran total, à renouveler régulièrement!



Gare aux insectes

Autre désagrément lié à la saison estivale : l'affluence d'insectes. L'été est propice au développement de mouches, moustiques et autres insectes. Leur présence, particulièrement gênante pour les chevaux et source d'énervement, peut se révéler vite invivable lors de piqûres répétées. Certains chevaux développent même une allergie qui les fait réagir très violemment à chaque piqûre : il s'agit de la dermatite estivale récidivante. Cette maladie allergique se manifeste particulièrement en été et tend à régresser en hiver. Les chevaux atteints montrent des démangeaisons incessantes, qui entraînent une perte de poils ainsi que des crins très ébouriffés. La solution consiste à les protéger des insectes grâce à des sprays insectifuges, lotions répulsives, bonnets et couvertures protectrices... et éviter les sorties lors des pics d'activité des insectes, tels que l'aube et le crépuscule.



Chaud, froid, insectes

Pour préserver votre cheval, le travail doit s'effectuer aux heures fraîches et être suivi d'une douche et d'un abreuvement suffisant.

Pour bien refroidir le cheval, il est nécessaire de le doucher à l'eau froide pendant de longues minutes : l'eau se réchauffe très vite au contact du corps du cheval, il faut donc continuer la douche jusqu'à ce que la majorité de la chaleur produite lors de l'exercice se soit dissipée.

Attention cependant à ne pas doucher trop vite à l'eau froide les masses musculaires des fessiers pour éviter des raideurs et des courbatures!





Quelques signes d'alerte pour surveiller l'état de santé du cheval

Quelques pathologies fréquentes



La maigreur Les coliques La toux Le coup de sang La fièvre

La piroplasmose La boiterie La fourbure Le tic Voici quelques signes ou pathologies pour vous aider à déceler un problème ; cette liste est loin d'être exhaustive et ne dispense pas de faire appel au vétérinaire en cas de doute.

La maigreur

La maigreur peut être le reflet d'une maladie générale ou l'expression d'un problème de conduite d'élevage.

De nombreuses questions se posent alors :

- est-ce que la ration du cheval est adaptée à ses besoins, à son travail ?
- a-t-il accès à cette ration s'il vit au pré avec d'autres chevaux (problèmes de dominance) ?
- est-il correctement vermifugé?
- a-t-il des troubles digestifs tels qu'une diarrhée ou des coliques ?
- a-t-il des ulcères ?

Parmi les causes les plus fréquentes d'amaigrissement figurent les problèmes dentaires, les rations inadaptées et l'infestation par des parasites intestinaux. D'autres affections plus rares entraînent également une perte de poids et un mauvais état général; il s'agit par exemple de processus tumoraux, d'infections chroniques ou de l'insuffisance rénale.



Les coliques

On appelle colique une douleur abdominale. Les chevaux sont des animaux particulièrement sujets aux coliques d'origine intestinale car leur transit est fragile et facilement perturbé lors de transition alimentaire, de stress, de modification de l'environnement ou d'infestation parasitaire.

Que fait un cheval en colique?

Tout d'abord il arrête de s'alimenter et il semble inquiet. Il peut gratter le sol avec son membre antérieur, se coucher puis se rouler plusieurs fois. Certains se tiennent campés et se mettent en position pour uriner.

Ces coliques sont souvent, à tort, appelées coliques urinaires alors que c'est bien un problème intestinal qui perturbe le cheval. La plupart des coliques sont bénignes mais doivent être traitées de manière adéquate ; il ne faut pas hésiter à appeler son vétérinaire précocement.

Lors d'arrêt du transit, il peut y avoir une accumulation de liquide dans les intestins puis dans l'estomac. Or le cheval est un animal qui ne vomit pas ce qui implique que l'estomac se gonfle progressivement. Ceci est très douloureux pour le cheval et peut même, sans intervention du vétérinaire, aboutir à une rupture stomacale. Le vétérinaire intervient en plaçant une sonde dans le nez, puis dans l'œsophage du cheval, jusqu'à ce qu'il atteigne l'estomac qu'il peut alors vidanger. Il procède également à une palpation transrectale, c'est-à-dire qu'il place son bras dans le rectum du cheval afin de palper les différentes structures de la cavité abdominale. Il peut alors sentir une obstruction ou une torsion et prendre ensuite les mesures thérapeutiques qui s'imposent.

Dans les cas les plus graves, il est nécessaire d'opérer le cheval, notamment pour vider l'intestin surchargé et remettre en ordre les différents segments digestifs. C'est une intervention très lourde, réalisée sous anesthésie générale, dans des structures vétérinaires adaptées.



Quelques signes d'alerte pour surveiller l'état de santé du cheval Quelques pathologies fréquentes

On peut considérer qu'un cheval est en bonne santé lorsqu'il mange correctement, de bon appétit, qu'il est en bon état corporel, que le transit se fait correctement, que son poil est brillant et qu'il ne montre aucun signe de souffrance ou de maladie.



La toux

Il est souvent inquiétant pour un propriétaire de se rendre compte que son cheval tousse. La toux peut être l'expression d'affections respiratoires variées, telles qu'une grippe, une trachéite, une gourme, une pneumonie ou une allergie respiratoire. La vaccination permet de limiter les épisodes viraux à l'origine de toux. Une cause fréquente de toux chez les chevaux adultes est l'emphysème ou « pousse » : c'est une maladie inflammatoire des alvéoles et des bronches, qui a pour origine une hypersensibilité à des allergènes de l'environnement.

Le traitement passe par la soustraction de l'agent allergisant, en limitant la présence de poussières dans l'environnement du cheval. Les chevaux au box présentant cette allergie peuvent voir leur santé considérablement améliorée une fois mis à l'herbe.

Le coup de sang

Le coup de sang, appelé également myosite d'effort, maladie du lundi ou rhabdomyolyse, se produit fréquemment chez des chevaux à la suite d'une séance de travail un peu plus rude que d'habitude ou lors d'une reprise de l'activité après une période de repos. Le cheval se montre très perturbé, souvent en sueur et présente des difficultés pour se déplacer. Dans les cas plus graves, le cheval peut uriner du sang. Cet accès résulte de l'atteinte des fibres musculaires et se produit chez des chevaux recevant des rations trop énergétiques par rapport à leur activité sportive. Une adaptation de la ration et du travail s'impose pour prévenir le coup de sang.

La fièvre

La température rectale d'un cheval adulte est normalement comprise entre 37 et 38,5. Au-delà, on parle d'hyperthermie. Lorsque d'autres signes accompagnent la hausse de la température corporelle, tels qu'une atteinte de l'état général, une augmentation de la fréquence respiratoire et cardiaque et une anorexie, on parle de fièvre. La fièvre accompagne fréquemment les maladies infectieuses. C'est un processus qui aide l'organisme à combattre l'infection mais qui doit être traité lorsqu'il s'accompagne d'anorexie.







La piroplasmose

C'est une maladie engendrée par les piroplasmes qui sont des parasites du sang, transmis au cheval par les tiques. L'infection entraîne une destruction des globules rouges et par conséquent une anémie. Les chevaux infectés se montrent affaiblis et parfois un peu jaunâtres au niveau des muqueuses (bouche, œil). Dans les cas les plus graves, ils peuvent montrer des urines foncées.

De nombreuses complications peuvent apparaître et cette maladie peut s'avérer mortelle en l'absence de traitement. Une thérapeutique spécifique s'impose pour détruire ces parasites. La prévention passe par une inspection du pelage afin de retirer les tiques avant qu'elles n'inoculent les parasites.

La boiterie

La boiterie est un défaut d'allure qui survient lorsque le cheval ressent une douleur au niveau de l'appareil locomoteur. Le cheval essaie de soulager son membre douloureux en s'appuyant plus du côté du membre sain ce qui rend l'allure asymétrique. Premier motif de consultation du vétérinaire, la boiterie est le plus souvent liée à une douleur dans le pied mais peut également concerner tous les étages des membres, et même le dos et les cervicales.



Quelques signes d'alerte pour surveiller l'état de santé du cheval Quelques pathologies fréquentes

Tout changement de comportement ou d'attitude peut être le signe d'une maladie débutante et doit être pris au sérieux.



La fourbure

On appelle fourbure une affection du pied du cheval caractérisée par une **inflammation du podophylle,** un des tissus du sabot. Les conséquences de cette affection peuvent être très graves et nécessiter dans certains cas l'euthanasie du cheval en raison d'une douleur devenant intolérable. Le podophylle s'intercale entre l'os de la troisième phalange et le sabot. C'est un tissu très vascularisé et innervé, particulièrement sensible aux traumatismes et à toutes les perturbations affectant l'organisme.

Ainsi, la fourbure est souvent secondaire à une affection générale et peut avoir comme point de départ une maladie gastro-intestinale. Lors d'un épisode de fourbure, le podophylle n'est plus assez oxygéné et meurt progressivement. La troisième phalange du pied n'est plus correctement soutenue : elle devient mobile au sein du sabot. Comme principale cause de fourbure, on note l'excès d'aliments sucrés. Ainsi, le cheval qui s'échappe et tombe sur un sac de blé risque de développer une fourbure suite à cet écart alimentaire. De même, les excès d'herbe de printemps, particulièrement riche en sucres, peuvent être à l'origine de fourbure, en particulier chez les poneys obèses. Enfin, les chevaux malades de colique sont particulièrement exposés au risque de développer cette maladie. La fourbure nécessite une prise en charge rapide par un vétérinaire car c'est une affection grave qui peut compromettre l'avenir sportif, voire la vie de l'animal.

Les premiers signes de cette maladie sont :

- des difficultés pour se déplacer (le cheval semble « marcher sur des œufs »)
- des pieds chauds
- un cheval souvent couché



Le tic

Le tic est le reflet du mal-être et de l'anxiété du cheval lorsqu'il évolue dans un environnement trop éloigné de ses conditions naturelles de vie. Isolement, stress du travail, ennui, cloisonnement en box et frustration alimentaire sont autant de facteurs qui favorisent la survenue de tics. Il vaut mieux éviter leur apparition car il est difficile de s'en débarrasser. Les mesures consistent à distraire l'animal et à le replacer dans des conditions environnementales proches de son état naturel: mise au pré, foin distribué à volonté et présence de congénères sont des mesures de première importance. Toutes les mesures répressives doivent être évitées car elles contribuent à aggraver l'anxiété du cheval et aboutissent souvent à l'apparition de nouveaux tics.

Le tic est une stéréotypie, c'est-à-dire que c'est une séquence que le cheval va reproduire de façon répétée.

Il existe de nombreux tics:

• tic à l'air

Le cheval fléchit la nuque, déglutit de l'air en faisant un bruit caractéristique ;

• tic à l'appui

Il ressemble au tic à l'air, de surcroît le cheval prend appui avec ses incisives sur la porte du box ou sur un piquet s'il vit au pré;

• tic à l'ours

Le cheval balance son encolure d'un côté puis l'autre tout en reportant son poids d'un antérieur sur l'autre.

De nombreux autres tics existent, notamment le tic à l'arpentage ou l'encensement. Seul le tic à l'air est un vice rédhibitoire.



Quelques signes d'alerte pour surveiller l'état de santé du cheval Quelques pathologies fréquentes





Petites blessures, règles de base, gestes utiles



Les plaies de harnachement Les atteintes sur les membres : protection et correction s'imposent !

Les plaies de harnachement

Certaines blessures apparaissent au travail, en particulier à cause du harnachement, qui entraîne des frottements répétés à l'origine de lésions. Ces petites plaies bénignes peuvent toutefois s'aggraver et mettre du temps à cicatriser, ce qui, non seulement perturbe le cheval, mais interdit également temporairement le travail.

Pour éviter ces désagréments, il faut d'abord avoir un matériel de bonne qualité et adapté au cheval. Les cuirs, en vieillissant, perdent en souplesse, deviennent rigides et causent des frottements à l'origine d'écorchures. Il faut donc veiller au bon entretien et au bon état du matériel.

De plus, certains chevaux, de par leur morphologie, seront plus exposés aux plaies de harnachement que d'autres. Par exemple, les individus présentant un garrot prononcé seront particulièrement sensibles aux plaies de garrot et devront être surveillés attentivement. **Des protège-garrots en mousse ou en laine** permettent d'amortir les frictions dans ces zones sensibles.

Autre région particulièrement sujette aux frottements : le passage de sangle. Avec la transpiration lors du travail, cette partie du corps du cheval est exposée à des irritations et aux infections. L'utilisation d'un protège-sangle permet de soulager cette zone.

Il existe d'autres blessures dues au travail qu'il faut surveiller : les plaies à la commissure des lèvres sont liées à l'appui du mors sur la première prémolaire. La visite d'un vétérinaire dentiste équin permet de remédier à ce problème qui engendre réactions de défense et rétivité de la part du cheval.



Les atteintes sur les membres : protection et correction s'imposent!

Petites blessures, règles de base

Les plaies sur les membres sont fréquentes au travail, en particulier chez les chevaux qui « se touchent ». Après une reprise ou une séance de travail, il faut inspecter soigneusement les membres en passant la main sur toute la hauteur du membre. Pour éviter les plaies, on peut protéger les canons et les boulets à l'aide de protections (bandes de travail ou guêtres), et les talons à l'aide de cloches protège-glomes. Les protections sont également nécessaires lors de transport. De nombreux chevaux se blessent lors de la montée dans le van ou au cours de trajets. Il est donc plus raisonnable de prendre les devants et de protéger les membres du cheval avec des protections spécifiques que l'on trouve dans le commerce.



Des bandes de repos offrent une première protection lors de traumatisme et permettent également d'éviter l'engorgement consécutif à l'immobilité lors du trajet. Elles diminuent notamment la fatigue des tendons et soutiennent les boulets lors des longs déplacements.

Pour éviter les atteintes chez les chevaux qui se touchent, le maréchal-ferrant, en collaboration avec le vétérinaire, peut intervenir sur la ferrure pour corriger les aplombs.

N'oubliez pas qu'un cheval peut également se blesser au box, essentiellement aux genoux, aux coudes, aux jarrets et sur les boulets s'il se couche régulièrement sur un sol dur. Pour éviter ces lésions, une litière abondante est nécessaire afin d'offrir un véritable matelas. Ceci est obligatoire pour les chevaux qui se couchent souvent en raison d'une maladie, telle que la fourbure ou un autre problème locomoteur.





La trousse d'urgence et « l'armoire à pharmacie »



Les premiers soins La médication Attention à la loi!

Les premiers soins

Lorsque l'on est propriétaire d'un cheval, il est important d'avoir à portée de main une petite pharmacie pour pouvoir assurer les premiers soins, mais ceci ne dispense en aucun cas de la consultation du vétérinaire! Le rôle de la pharmacie doit se limiter au rangement du matériel et des produits nécessaires en attendant la visite du vétérinaire ainsi qu'à la poursuite de sa prescription. En effet, la détention et l'utilisation de médicaments, même à usage vétérinaire, sont très encadrées par la loi.



Pour les petits « bobos », il est bien utile d'avoir le matériel adéquat pour nettoyer la plaie et faire un pansement : compresses, antiseptiques, pommades cicatrisantes, bandes cohésives et adhésives. A ne pas oublier, une paire de ciseaux qui se révèle particulièrement utile pour les pansements.

L'armoire à pharmacie est l'endroit idéal pour ranger tous les produits utilisés pour l'entretien des chevaux : shampooings, lotions insectifuges, graisse à pied, savons antiseptiques... Il faut également prévoir une solution stérile de nettoyage oculaire pour les yeux qui coulent. Y trouvent aussi leur place tous les compléments alimentaires, pour favoriser le métabolisme des muscles par exemple, ainsi que les vermifuges.

Une petite plaie?

Les petites plaies font partie intégrante du quotidien d'un propriétaire de cheval! Mais il faut être sûr de ne pas sous-estimer la gravité de la plaie. Si le cheval boite, si la zone lésée est chaude, douloureuse et gonflée, ou si la plaie suinte ou nécessite des points de suture, il est nécessaire d'appeler votre vétérinaire. Si elle semble réellement bénigne, il convient tout d'abord de tondre les poils tout autour afin de pouvoir inspecter l'étendue des lésions et vérifier qu'il n'y a pas de corps étranger à l'intérieur. Les gants sont de rigueur pour ne pas contaminer la plaie. Ensuite, un nettoyage doux s'impose à l'aide de savons antiseptiques. Méfiez-vous des solutions trop concentrées qui retardent la cicatrisation et seront utilisées diluées. Une pommade cicatrisante doit ensuite être appliquée deux fois par jour.

Il est nécessaire d'être particulièrement attentif aux plaies des membres, en particulier si elles sont profondes car elles peuvent avoir lésé des structures fragiles. Si une infection se développe, c'est l'avenir sportif du cheval qui peut être compromis. De plus, les plaies de grande taille sur la partie basse du membre, en particulier le canon, ont tendance à cicatriser de façon exubérante et à former des chéloïdes. L'intervention du vétérinaire s'impose en urgence pour éviter de telles complications.

La médication

Même si cela peut être tentant lorsque l'on possède une pharmacie, il faut à tout prix éviter de donner à un cheval un médicament prescrit pour un autre cheval. En effet, ce médicament n'est sûrement pas adapté à son affection et peut ne pas lui convenir. Une mauvaise dose, une mauvaise administration ou l'utilisation d'un produit inadapté peuvent se révéler dangereuses. Une attention toute particulière doit être apportée aux chevaux effectuant des compétitions en raison de l'interdiction de nombreuses substances considérées comme dopantes. De même, certains médicaments sont formellement contre-indiqués sur les juments gestantes ou les poulains par exemple. Dans tous les cas, le bon réflexe consiste à demander conseil à votre vétérinaire.

10

La trousse d'urgence et « l'armoire à pharmacie »

Que mettre d'urgence dans sa trousse de secours?

- Un thermomètre,
- des compresses,
- des bandes cohésives et adhésives,
- des solutions et des crèmes antiseptiques,
- des ciseaux à pansement pour les plaies,
- un panier
 qui permet
 d'empêcher
 un cheval atteint
 de colique
 de s'alimenter,
- des gants à usage unique pour les actes nécessitant une hygiène stricte,
- de l'alcool pour désinfecter la peau avant une injection,
- des seringues et des aiguilles stériles afin d'administrer les produits prescrits par le vétérinaire,
- les flacons autorisés pour la trousse d'urgence.

Il est important de penser à indiquer sur un papier collé dans la pharmacie le numéro de téléphone du vétérinaire afin de pouvoir l'appeler rapidement en cas d'urgence.

Attention à la loi!

Qui dit armoire à pharmacie dit médicament. Mais attention, ne possède pas des médicaments vétérinaires qui veut! La loi est très stricte: un médicament ne peut être détenu que si le propriétaire peut présenter à tout moment l'ordonnance vétérinaire correspondante. Seuls les vétérinaires sont autorisés à effectuer des soins sur les animaux et notamment les chevaux. Toute autre personne s'expose à des peines pour exercice illégal de la médecine. Cependant, le vétérinaire peut déléguer au propriétaire d'un cheval malade certains actes pour faciliter le suivi. Ainsi, un propriétaire peut être amené à effectuer certains soins, tels qu'un bandage, ou l'administration d'un médicament.

Certains produits ont été autorisés par la Fédération Nationale des Courses afin de pouvoir administrer certaines molécules en urgence et en attendant le vétérinaire.

Sont autorisées dans la trousse d'urgence :

- une molécule antipyrétique (médicament contre la fièvre)
- une molécule antispasmodique (médicament utilisé lors de colique de faible gravité)
- une molécule anti-œdémateuse (contre le gonflement lors de coup)
- une molécule antibiotique administrable par voie orale

Un seul flacon de chaque médicament peut être détenu, accompagné de l'ordonnance et enfermé dans une trousse spéciale identifiée « trousse d'urgence ».

Il ne faut pas oublier de ranger les médicaments soumis à ordonnance sous clef, et de conserver les ordonnances. Attention également à ne pas conserver des médicaments périmés ou ouverts depuis trop longtemps (28 jours pour un flacon dans lequel on a ponctionné, une semaine maximum pour les collyres ouverts).





Vos numéros importants

Vétérinaire :
Maréchal-ferrant :
Sellier / équipementier :
Haras National de votre circonscription :
Notes

Ce document a été réalisé avec la participation de Jean Teulère, Champion du Monde de Concours Complet 2002 et de Nicolas Touzaint, double Champion d'Europe 2003-2007. Les écuries de ces Champions Olympiques par équipe 2004 sont soutenues par Merial.

Nous remercions également le Docteur Vétérinaire Xavier Goupil de l'Ecole Nationale d'Equitation de Saumur.

